



PRATIQUE

# Conciliateur de justice

La conciliation, une solution pour mettre fin au conflit

## Permanences du conciliateur de justice suspendues



### Informations générales

Vous pourrez rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, cet auxiliaire de justice, assermenté et bénévole, impartial et discret, dont la mission est de favoriser un règlement amiable des conflits.

*Les litiges concernés par la conciliation sont d'ordre familial, professionnel ou de consommation, tels que troubles de voisinage, conflit entre un propriétaire et un locataire, créances impayées, malfaçons, difficultés à faire exécuter un contrat, etc.*

Rendez-vous à prendre 01 60 69 40 40, à partir de septembre.

➔ [Informations supplémentaires - conciliateurs.fr](https://www.conciliateurs.fr) 



conciliateur-tj-de-melun-24-novembre-2021.pdf (/sites/ville-fontaineleport.fr/files/media/downloads/conciliateur-tj-de-melun-24-novembre-2021.pdf)

PDF  
1.21 Mo